

Conseil Municipal
N° 137(corrective)

Du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 6 Octobre 2026

Objet :
Délibération
modificative de la
délibération n°118
relative à la cession du
15 Place de la Gare à
Handyn'action

Le Conseil Municipal de la Ville d'AULNOYE-AYMERIES s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances et sur convocation de son Maire en date du 30 Septembre 2026.

Etaient présents : Alexandre-Virgile Dominique, Baudoux Bernard, Cambreleng Sabine, Carpentier François, Chambre Aline, Dehier Philippe, Denys Agnès, Desse Janique, Durieux Jean, Fromont Sabine, Georges Hugo, Hardy Nathalie, Henry Valérie, Lesage Philippe, Mairiaux Isabelle, N'Diaye Betty, Pol Maxime, Rogier Quentin, Thurette Pascal, Tournay Sylvie, Valet Jean-Luc. (21 membres).

Ont donné procuration : Dépret Kévine (à Pol Maxime), Dursent Sébastien (à Denys Agnès), Lallemand Charlotte (à Georges Hugo), Lepoutère Aurore (à Durieux Jean), Palmiste Logan (à Mairiaux Isabelle), Taverne Michael (à Henry Valérie) et Wager Corinne (à Baudoux Bernard). (7 membres)

Excusée : Gauchet Claudine (1 membre)

La séance s'est tenue sous la présidence de Monsieur Bernard BAUDOUX, MAIRE.

Madame Agnès DENYS, adjointe, a été nommée secrétaire.

Lors du Conseil Municipal, il a été acté la vente par la commune du 15 Place de la gare à Cap Emploi pour la somme de 145 000 €. Or Cap Emploi, dispositif relevant du service public de l'emploi n'ayant pas d'entité juridique, il convient de modifier la précédente délibération et d'effectuer la cession à Handyn'action, association gestionnaire.

Exposé du maire :

Ces locaux sont situés au sein d'un immeuble en copropriété, dans lequel Promocil gère les 11 logements de la résidence Jacques Brel, (parcelle cadastrée section AK226) qui présente une contenance totale de 516 m².

La cellule proposée à la vente est répartie sur le rez-de-chaussée (entrée, salle de réunion et plusieurs bureaux) et le sous-sol (plusieurs bureaux, cuisine et wc) de cet immeuble et présente une surface utile totale d'environ 170 m².

Estimation des Domaines à 150 000 € assortie d'une marge d'appréciation de 15 %.

Un budget d'environ 150 000 € sera consacré à la rénovation/transformation des lieux et notamment à la mise en œuvre d'un élévateur PMR en façade avant pour le rendre accessible.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser la cession du bien à Handyn'action pour la somme de 145 000 €.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres, le Conseil

Municipal autorise la cession des cellules du 15 Place de la gare au prix de 145 000 € au profit de Handyn'action.

Et ont les membres présents, signé lecture faite.

« Pour extrait certifié conforme ».

A Aulnoye-Aymeries, le 6 Octobre 2026.

Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. L. L.', written over a horizontal line.

La secrétaire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. L.', written over a horizontal line.

Envoyé en préfecture le 08/10/2026

Reçu en préfecture le 08/10/2026

Publié le

S²LO

ID : 059-215900333-20261006-137B-DE